FUGA
Formation

CERTIFICAT DE REALISATION

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Je soussigné(e) Kelly HENDERSON représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences SAS FUGA FORMATION sis ZI Nord, 29 rue de Poulainville – 80 080 Amiens atteste que :

David THIBAULT

salarié(e) de l'entreprise LIP AMIENS INDUSTRIE & BATIMENT
a suivi la formtation en R486A CAT A & B INITIAL
Nature de l'action concourant au développement des compétences

☑ Action de formation (1)
☐ Bilan de compétences
☐ Action de VA
☐ Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du Lundi 02 Novembre 2026 au Mercredi 04 Novembre 2026
pour une durée de 21H00

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Amiens, le Mercredi 04 Novembre 2026
Pour faire valoir ce que de droit



(1) Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.
(2) Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.